

**Zeitschrift:** Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole  
**Herausgeber:** Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture  
**Band:** 20 (1958)  
**Heft:** 11

**Rubrik:** Menus propos

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## *Menus propos*

---

*Dans les derniers numéros du périodique, j'ai laissé vagabonder mes pensées sur des objets n'ayant en somme pas de rapport direct avec les tracteurs. Pour changer, je voudrais donner aujourd'hui un coup de balai devant notre propre porte... Vers le milieu d'octobre, un aimable collègue m'a conduit avec son auto à une soirée familiale qui avait lieu dans une commune voisine. Mais le plaisir de voyager en agréable compagnie fut malheureusement troublé par des incidents dont le souvenir me poursuivit encore quelques jours après. Nous avions quitté notre village alors qu'il faisait déjà nuit. Le ciel était clair et la visibilité assez bonne, par conséquent. Malgré cela, mon collègue dut freiner brusquement à deux reprises. Chaque fois qu'il lui fallut actionner la pédale de frein, je l'entendis prononcer le nom d'un certain animal et aussi employer d'autres qualificatifs également énergiques (soit dit en passant, j'ignorais jusqu'à présent ce genre de synchronisation...) Nous dépassâmes tout d'abord un collègue qui remorquait un char chargé de betteraves fourragères avec son tracteur. Il s'agissait d'un char étroit, du modèle de ceux utilisés pour le transport du gravier et du fumier. Son étroitesse permettait de voir clairement le feu arrière rouge monté sur le garde-boue gauche du tracteur. Etant donné la circulation intense qu'il y avait à ce moment-là, mon compagnon devait rouler avec l'éclairage réduit. Il avait bien aperçu le feu arrière rouge du tracteur, mais pas la remorque, par contre, qui était totalement démunie de lumière et de dispositifs réfléchissants. C'est la raison pour laquelle il ne distingua la remorque qu'au dernier moment et dut freiner beaucoup trop brusquement. Un peu plus tard, il risqua pour la seconde fois de se jeter contre une remorque non signalée, accrochée à un tracteur à un essieu, qui était également dépourvue de lumière et de dispositifs réfléchissants. Ce tracteur à un essieu, qui roulait un samedi soir, à 20 h. 15, sur une route très fréquentée, était conduit par un jeune garçon de moins de quatorze ans. On peut se demander, alors, si les parents qui tolèrent de telles choses, n'ont pas perdu l'esprit. Ne tiennent-ils vraiment pas plus que cela à la vie de leur fils? Qu'un collègue ne vienne surtout pas me dire qu'il n'a pas les moyens de s'acheter des dispositifs réfléchissants! En outre, j'ai de la peine à comprendre pourquoi il ne se trouve pas des voisins pour faire à l'occasion une remarque appropriée. Ce serait après tout, non seulement rendre service à un collègue, mais lui rendre un des meilleurs services possibles, puisque des vies humaines sont en jeu! Des dispositifs réfléchissants à prix réduits peuvent être obtenus actuellement auprès de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs et des syndicats agricoles. Les deux incidents en question m'avaient tellement irrité que je n'ai plus fait attention aux véhicules agricoles correctement signalés. Il n'est pas difficile d'imaginer combien plus forte serait cette irritation, dans de pareils cas, s'il s'agissait d'usagers de la route n'appartenant pas à des milieux agricoles.*

*En réfléchissant au cours des jours suivants à ces incidents, ainsi qu'aux vélos insuffisamment signalés que nous rencontrâmes au retour, une idée s'imposa peu à peu à mon esprit. Il faudrait que dans chaque village, 2 ou 3 agriculteurs possédant une automobile, et conscients de leurs responsabilités, se réunissent un soir pour établir une liste où figureraient ceux de leurs collègues dont le comportement laisse à désirer en ce qui concerne la signalisation des véhicules et des vélos. Après une discussion préalable avec tous les autres automobilistes du village, on devrait inviter ces agriculteurs imprévoyants, en leur écrivant personnellement, à faire un petit tour nocturne en auto. Ce serait la meilleure façon de leur ouvrir les yeux en leur faisant «toucher du doigt» les dangers auxquels ils s'exposent — et exposent aussi les autres — lorsque leurs trains routiers, leurs chars, leurs charrettes à bras, ainsi que leurs vélos, ne sont pas signalés de manière suffisante. Ce tour en auto pourrait être éventuellement organisé une seconde fois, après 2 ou 3 semaines, à l'intention de certains cyclistes ne faisant pas partie de la population rurale proprement dite. Je prie ceux qui arrangeront ces petites «sorties éducatives» de bien vouloir me le faire savoir par l'intermédiaire de la Rédaction. Sur ma demande, le Secrétariat central de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs s'est déclaré prêt à mettre gratuitement la quantité nécessaire d'enveloppes et d'invitations à la disposition des organisateurs de ces tours en auto. Il suffira d'indiquer le nombre d'exemplaires voulu, ainsi que la date, l'heure et l'endroit où les «invités» devront se rendre. De son côté, la Rédaction est disposée à publier les comptes rendus de ces sorties dans le «Tracteur». Elle demande qu'on veuille bien les rédiger de façon concise. Qui donc fera le premier pas et donnera le branle à la réalisation de cette idée? Nous rendrons ainsi un service «signalé» (c'est le cas de le dire) à ceux de nos collègues et aux autres usagers qui, par ignorance, manquent de la prudence qui s'impose. Le service que nous leur rendrons sera peut-être un service qui leur sauvera la vie...!*

*Uli du Bözberg*



## SIPRA 5

**protecteurs de vos mains**

Les travaux pénibles sont plus faciles avec les gants SIPRA 5. De qualité suisse éprouvée, ils permettent de saisir avec plus de force et préviennent les blessures. Ils sont souples, flexibles, solides et durables.

4 qualités et 3 grandeurs sont en vente dans les quincailleries, les graineteries, les dépôts agricoles etc. Demandez qu'on vous montre tous les modèles SIPRA 5, ou adressez-vous à la fabrique de gants de travail

MÖTTELI & CO. ZURICH 48  
Buckhauserstrasse 41   Téléphone (051) 54 77 77  
pour le prospectus   L 2 et la liste des détaillants!

